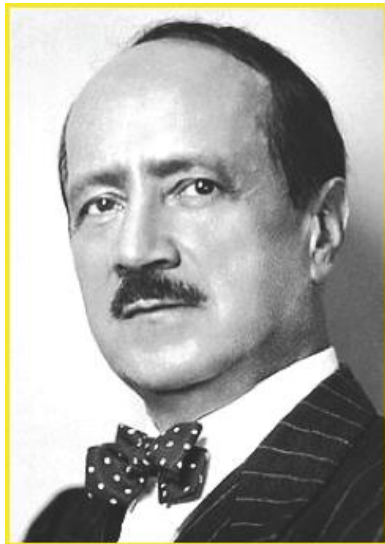


L'ÂGE D'OR DES ÉCRIVAINS DIPLOMATES

Yves STALLONI

Le 20 septembre 1975, à Giens, dans sa maison des Vigneaux, mourait Alexis Léger, connu en littérature sous le nom de Saint-John Perse qui, comme chacun sait, finit ses jours à Giens où il est enterré. Or, ce Hyérois d'adoption, natif des Antilles, doit sa célébrité à une double fonction, celle de diplomate, qu'il mena sous son véritable nom, occupant, entre autres, le poste important de secrétaire général du Quai d'Orsay, et celle de poète, internationalement connu et apprécié, comme l'atteste le prix Nobel de littérature qui récompensa son œuvre en 1960.



À partir du cas de notre diplomate-poète qui a pu mener simultanément ou successivement deux activités également réussies, l'occasion nous est offerte de nous intéresser à quelques personnalités qui, comme lui, ont pu s'illustrer dans une double direction, celle de la Carrière, avec un *C* majuscule, et celle de la littérature avec un petit *l*. Ce type de rencontre, nous en dirons un mot, peut remonter à loin, mais ses manifestations ont été particulièrement fréquentes au XX^e siècle, et plus précisément pendant la période de l'entre-deux-guerres. Est apparu alors ce qu'un commentateur appelle de façon heureuse un « glorieux quatuor »¹ où, à côté d'Alexis Léger, se retrouvent les noms prestigieux de Paul Claudel, Jean Giraudoux et Paul Morand. D'autres noms pourraient s'ajouter à ces plumes célèbres, surtout si

l'on élargit à d'autres générations, ce qui nous permettrait d'intégrer Roger Peyrefitte, ou un autre grand écrivain, diplomate peu conformiste, Romain Gary et, plus près de nous, Daniel Rondeau ou Jean-Christophe Rufin.

Ce mariage entre deux activités, ces noces improbables entre le Quai d'Orsay et le quai de Conti (car beaucoup des écrivains concernés ont été académiciens français) peut susciter l'interrogation. La recherche, en ce domaine, était, jusqu'à un passé récent, assez pauvre, quand, il y a peu, du 12 au 14 mai 2011, s'est tenu sur le sujet, à La Courneuve et à Paris, un colloque sous le haut patronage du ministère des Affaires étrangères et européennes avec le parrainage de l'Académie des sciences morales et politiques. Par chance, les actes de ce colloque ont été publiés en 2012 sous le titre *Écrivains et diplomates*² et ont permis de nourrir la communication d'aujourd'hui qui, sans ces

¹ Renaud Meltz, « Âge d'or ou naissance d'une tradition ? Les écrivains diplomates de l'Entre-deux guerres », in *Écrivains et diplomates*, actes du colloque tenu en mai 2011, co-édition, Armand Colin, Institut de France, 2012, p. 70.

² *Op. cit.*

travaux, eût pu paraître désespérément indigente. Je souhaite donc reconnaître ma dette envers les chercheurs qui ont débroussaillé le terrain sur lequel je peux avancer avec plus de facilité.

Ce parcours se fera en deux temps : un premier qui réfléchira de manière générale à l'alliance des deux fonctions, celle de diplomate et celle d'écrivain, à travers la généalogie du phénomène et ses diverses problématiques. Le deuxième temps se recentrera sur les grandes figures représentatives du phénomène au XX^e siècle, dont fait partie Alexis Léger, alias Saint-John Perse. Je m'abstiendrai, pour ce développement, de présenter des monographies successives des personnalités concernées, préférant plutôt réunir ces écrivains diplomates dans une sorte de synthèse qui mettra en regard leurs « destins croisés ».

UNE CURIEUSE ALLIANCE

L'alliance entre le métier de diplomate et celui d'homme de lettres soulève un certain nombre de questions que je voudrais aborder dans une première partie. Dont celle, en premier, de la généalogie du phénomène.

Généalogie du phénomène

Il s'agit de nous attacher aux écrivains diplomates qui, comme Alexis Léger, ont vécu au siècle dernier et que nous pouvons presque considérer comme nos contemporains. Pourtant, il n'est pas inutile de dire un mot rapide de ceux qui les ont précédés dans cette voie. Théoriquement, le phénomène devrait être daté des lendemains de la Révolution française, puisqu'avant cette date le mot « diplomate » n'existe pas. Le terme apparaît en effet vers la fin du XVIII^e siècle et n'entre au *Dictionnaire de l'Académie* qu'en 1835. Au passage, rappelons l'étymologie à partir de la racine grecque *diplo* : « double », qui a donné « diplôme » papier plié en deux. Les diplomates sont des porteurs de lettres pliées (et secrètes), des actes officiels et des chartes. Parler des écrivains diplomates avant la date de 1835 serait donc un anachronisme, au moins lexical. Car l'absence de terme officiel n'empêche pas la fonction d'exister et de voir des personnalités littéraires assumer des missions à l'étranger, jouer les ambassadeurs ou les assister dans leur travail.

En Italie, où semble naître la fonction, trois noms peuvent être cités qui nous permettent de faire remonter l'activité à la fin du Moyen Âge : Dante qui, en 1301, fut envoyé à Rome comme ambassadeur par le pape Boniface VIII, et qui, vingt ans plus tard, fut chargé d'une mission diplomatique à Venise ; Francesco Guicciardini (en français, Guichardin) et Niccolò Machiavelli, dit Machiavel, tous trois Florentins et chargés de diverses missions. Le point commun entre les trois Toscans étant que leurs entreprises respectives n'ont guère connu le succès. Mais n'y insistons pas. Pour parler de la France, nous pourrions citer le chroniqueur Philippe de Commines qui servit successivement, vers la fin du Moyen Âge, Charles le Téméraire, et surtout son adversaire, Louis XI. On se souvient aussi que le

cardinal Jean du Bellay se fit accompagner à Rome par son neveu, le poète Joachim qui, en fonction d'attaché d'ambassade, n'appréciera guère son séjour et en tirera le recueil *Les Regrets*. Rabelais, qui fut aussi du voyage en tant que médecin et secrétaire de diplomate, porte, lui, un regard plus positif sur la ville des papes. Il fera même partie de la suite de François I^{er} lorsque celui-ci rencontrera Charles-Quint à Aigues-Mortes en 1538.

Après la Renaissance, les nobles lettrés du XVII^e siècle peuvent avoir leur rôle à jouer dans les relations avec les pays voisins ; mais peu d'écrivains importants méritent d'être cités, à l'exception de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, pair de France qui, mesurant la difficulté de peser sur la politique de son pays, préféra exercer ce que Marc Fumaroli appellera la « diplomatie de l'esprit » en se consacrant à rédaction de ses *Mémoires*. Mentionnons également son contemporain, Gabriel-Joseph de Guilleragues, auteur longtemps caché des très belles *Lettres de la religieuse portugaise*, qui fut ambassadeur à Istanbul où il finit sa vie. D'autres sont plus obscurs, comme François de Callières, l'abbé de Polignac ou Philippe de Néricault. Le plus célèbre personnage de l'Ancien Régime à porter la double casquette d'écrivain et de diplomate serait encore Pierre-Auguste Caron, connu en littérature sous le nom de Beaumarchais, dont les missions, parfois secrètes et toujours troubles, furent nombreuses, comme quand il dut négocier avec le chevalier d'Éon à Londres, ou fournir des armes et des munitions aux *Insurgents* américains. Un de ses contemporains majeurs, Jean-Jacques Rousseau, ne fut pas vraiment intégré à la Carrière, mais accompagna à Venise un ambassadeur, ce qui lui permet, dans les *Confessions*, de dire tout le mal qu'il pense d'une telle activité.

La véritable rencontre entre l'écrivain et le diplomate en France a réellement lieu au XIX^e siècle avec quatre noms qui chacun mériterait une étude. Le plus important, et le premier chronologiquement, est évidemment Chateaubriand, que Bonaparte nomme en 1803 secrétaire d'ambassade à Rome où il doit seconder le cardinal Fesch. Plus tard, sous la Restauration, l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* sera successivement en poste à Berlin, à Londres, à Vérone, pour le fameux Congrès, puis à nouveau à Rome. Ces fonctions sont perçues par l'écrivain comme un divertissement dont il ne saurait faire profession. Dans une lettre il formule ce jugement hautain : « Croit-on que j'aie besoin d'une ambassade pour être quelque chose ?³ » Sur les traces de Chateaubriand, le jeune aristocrate Lamartine, dès 1820, l'année même de la publication des *Méditations poétiques*, obtient un poste d'attaché d'ambassade à Naples. Après quoi il est chargé d'affaires à Florence et se verrait bien poursuivre dans le métier. La révolution de 1830 mettra un terme à ses ambitions. Le troisième écrivain important à s'illustrer dans les chancelleries est Stendhal qui ne fut que consul, exerçant cette charge à partir de mars 1831 à Civitavecchia, après avoir failli obtenir le poste de Trieste, qui lui fut finalement refusé en raison de ses opinions libérales. On sait que le fonctionnaire Henri Beyle, Stendhal en littérature, ne fut pas spécialement zélé à son poste, ce qu'on lui pardonnera, car c'est à son oisiveté que nous devons quelques chefs-d'œuvre dont *La Chartreuse de Parme*. Un peu moins célèbre est le quatrième écrivain qu'il convient de mentionner ici, Arthur de Gobineau, auteur un peu oublié du beau roman *Les Pléiades* et des *Nouvelles asiatiques* ; ce protégé de Tocqueville fut secrétaire de légation à Berne, à Hanovre, à Téhéran et au Brésil, avant d'être ministre plénipotentiaire

³ Cité par Yves Bruley, dans *Écrivains et diplomates*, op. cit. , p. 45.

en Suède. On pourrait leur ajouter l'historien Prosper de Barante qui fut ambassadeur à Turin et quelques autres noms qui ne sont guère restés dans les mémoires.

L'ordre des mots

Nous parlons depuis le début d'« écrivains diplomates », ce qui n'est pas innocent dans la mesure où l'ordre des mots a un sens et qu'on ne signifie pas tout à fait la même chose suivant que l'on dit « écrivains diplomates » ou « diplomates écrivains ».



La première catégorie, dont le représentant le plus illustre serait Chateaubriand, qui, nous l'avons vu, tenait en piètre estime la Carrière, s'applique à des hommes (les femmes sont totalement absentes du corpus) dont la vocation prioritaire est l'écriture et que le hasard, les circonstances ou la nécessité ont conduit à accepter une fonction diplomatique. C'est la notoriété obtenue par les lettres qui apporte, comme de surcroît, des missions de négociation ou de représentation internationale. La diplomatie est jugée une activité suffisamment prestigieuse et noble pour ne pas nuire à l'exercice gratuit de la littérature. « Certains y allaient, écrivent les responsables du colloque déjà cité, mus par une conception sacrée de la littérature, pour la désintéresser des exigences commerciales du champ littéraire.⁴» Jean Giraudoux, Paul Morand ou Romain Gary pourraient se situer dans cette famille. On leur ajouterait, plus près de nous, Daniel Rondeau qui, dans une « table ronde », expliquait : « Je suis un écrivain, entré par hasard dans cette carrière qui n'était pas la mienne sur un coup de téléphone inattendu que je n'avais jamais imaginé ni espéré. » C'est Bernard Kouchner, alors ministre, qui est responsable de l'appel. Et le romancier ajoute : « J'ai accepté puisque j'étais entre deux livres, autrement je ne l'aurais pas fait. ⁵ » Je rappelle que Daniel Rondeau a été ambassadeur à Malte de 2008 à 2011. Puis, jusqu'à 2012, il fut ambassadeur de France à l'Unesco et il s'expliquait naguère dans une tribune du *Monde* intitulée « Une diplomatie littéraire⁶ », à laquelle je renvoie. Jean-Christophe Rufin médecin, écrivain, prix Goncourt en 2001 pour *Rouge-Brésil*, occupa divers postes en Amérique latine et en Afrique, est un autre exemple récent.

Face à cette catégorie, se rencontrent les « diplomates écrivains », c'est-à-dire des personnes dont la profession officielle est d'être ambassadeur, consul ou attaché culturel et qui mènent, en parallèle, une activité d'écrivains. Comme il y a des journalistes écrivains, des professeurs écrivains, des médecins écrivains, des officiers écrivains, etc. Stendhal pourrait être de ceux-là, ses principales œuvres étant écrites pendant le Consulat à Civitavecchia, Gobineau aussi. Théoriquement, les deux activités ne se croisent pas, même si l'une peut servir à l'autre – ce qui n'est pas le cas de Stendhal dont les publications lui ont fermé le poste, autrement plus important que celui qu'il occupa, de Trieste. Parmi

⁴ *Écrivains et diplomates*, op. cit. , p. 47.

⁵ *Ibid.* p. 379.

⁶ *Le Monde*, 24 avril 2011.

les représentants du XX^e siècle, Claudel paraît être l'archétype du diplomate écrivain, même s'il est difficile d'établir un cloisonnement étanche entre ses deux vocations. Alexis Léger pourrait le rejoindre sur ce terrain, lui dont les deux carrières sont, théoriquement au moins, strictement séparées, puisque celui qui signe Saint-John Perse, s'interdit de publier des vers du temps où il exerce des responsabilités et ne reprendra sa liberté de plume qu'à la fin de son activité de haut fonctionnaire. La distance entre les deux fonctions est accentuée dans son cas par le changement de nom, ce qui revient à dire que pour les histoires de la littérature, Alexis Léger n'existe pas, alors que le nom de Saint-John Perse est inconnu de l'administration du Quai d'Orsay. La constatation peut également s'appliquer à Stendhal, de son vrai nom Henri Beyle.

Autre exemple, celui de Gobineau qui a fait également le choix de séparer les deux activités, vu qu'entre 1849, son entrée dans la Carrière, et 1872, le moment où il la quitte, il n'a pas publié de roman, se contentant de faire paraître des essais ou des témoignages. Ce qui fait dire à Yves Bruley « qu'il a essayé d'utiliser ses publications pour favoriser son avancement, menant une stratégie de double carrière, l'une et l'autre devant s'épauler jusqu'à lui apporter les plumes blanches de l'ambassadeur et les plumes noires de l'académicien.⁷ ». Le cas de Gobineau illustre la difficulté – que semble avoir en partie surmontée Léger – d'éviter qu'une fonction n'empiète sur l'autre. Claudel, modèle du diplomate écrivain, a nourri ses œuvres de ses séjours à l'étranger, notamment en Orient. Mais, oubliant le devoir de réserve qui interdit de mélanger les genres, il écrit de sa main une lettre à Alexis Léger datée du 31 janvier 1937 où il félicite son confrère en ces termes : « Ce n'est pas tous les jours qu'un gouvernement dispose pour le représenter à l'étranger d'un écrivain ayant une renommée éclatante et mondiale.⁸ » Et Jean-Christophe Rufin, reconnaissait que c'est parce que ses fonctions de conseiller culturel à Recife, au Brésil, lui laissaient beaucoup de temps libre, qu'il s'est lancé dans l'écriture d'un roman.

On est en droit de supposer que la professionnalisation du métier de diplomate va de plus en plus écarter de ses rangs des dilettantes talentueux à la recherche d'une sinécure. Ce qui n'empêche pas une alliance étroite entre les deux professions mais pour des raisons qu'il nous reste à examiner.

Les raisons d'une alliance

Le rapprochement entre la profession d'écrivain et celle de diplomate peut s'expliquer de plusieurs manières. En premier lieu parce que les deux activités se situent à un niveau que j'aimerais qualifier d'« aristocratique ». Avant d'être un métier, le travail de l'homme de plume est un art, un plaisir et, si l'on se réfère à une conception romantique, un sacerdoce. Peu nombreux sont les écrivains qui, quelle que fût l'époque, ont pu tirer subsistance de leurs seules œuvres littéraires. Écrire reste un luxe gratuit, un plaisir d'esthète – que certains pratiquants ont payé de leur misère et parfois de leur vie, comme l'illustre l'exemple de Nerval ou du poète Chatterton que Vigny choisit comme héros de son drame

⁷ *Écrivains et diplomates, op. cit.*, p. 50

⁸ *Ibid.*, cité page 24.

éponyme. Le diplomate, lui, reçoit naturellement une rémunération pour son action mais, jusqu'au XIX^e siècle au moins, n'entre pas dans la Carrière par appât du gain. Les fils de famille optent pour cette voie car ils peuvent avoir le sentiment que cette activité noble et accessoirement lucrative leur permet de servir la patrie et surtout de gagner quelque argent sans avoir le sentiment de déroger. Chateaubriand et Lamartine en sont des exemples. Le premier point commun serait donc une forme de désintéressement grâce auquel la mission passe avant l'intérêt. Marcel Proust, appartenant à la grande bourgeoisie parisienne, songe, quand il lui faut prendre un état, au métier de diplomate. Sa santé fragile devra l'en détourner. Il n'exercera jamais d'autre métier.

Une deuxième cause, plus nette et plus actuelle, peut être retenue pour expliquer cette alliance. C'est que les deux activités se rencontrent sur le terrain de la pratique de l'écriture. Même s'il n'est pas écrivain, le diplomate est toujours, en jouant un peu sur les mots, un homme de lettres. Yves Bruley, que j'ai cité plusieurs fois, reproduit dans sa communication une partie du discours prononcé par Talleyrand en 1838 devant l'Académie des sciences morales et politiques pour faire l'éloge du comte Reinhard, diplomate de l'Empire. Voici quelques extraits : « Son principal, je ne dis pas son unique, titre de gloire, consiste dans une correspondance de quarante années [...]. La plume à la main, il rendait admirablement compte de ce qu'il avait vu, de ce qui lui avait été dit. Sa parole écrite était abondante, facile, spirituelle, piquante.⁹ » Ce qui autorise le commentateur à conclure : « Le diplomate professionnel du XIX^e siècle est un homme de lettres professionnel. » Car la vie quotidienne de l'ambassadeur est en partie consacrée à la rédaction de notes, de rapports, de lettres, de dépêches, de mémorandums, de télégrammes qu'il cherche à rédiger dans un style clair et, si possible, élevé. Sa formation est celle des humanités, sa discipline, l'application de la rhétorique classique et de ses règles formelles ; Giraudoux en est le parfait exemple. La France, attachée à une tradition de beau langage, s'enorgueillit de disposer d'un personnel d'ambassade qui en possède les clés et les usages. Le diplomate, héritier de « l'honnête homme » du Grand siècle, connaît naturellement l'art d'agencer les mots. Le secrétaire d'Alexis Léger nous rappelle que son chef possédait un vrai talent de rédaction, lié à son goût du langage, ce qui fait dire à Joëlle Gardes : « Le diplomate s'est nourri du poète ». On assure que Paul Morand aurait regretté que l'on installe le téléphone au Quai d'Orsay : « Avec le téléphone, disait-il, on parle plus, et on écrit moins. » Un exemple est souvent avancé en ce domaine, celui d'Édouard Thouvenel qui fut, sous Napoléon III, directeur du Quai d'Orsay, et que l'on cite en exemple pour l'habileté de ses argumentations, la clarté de ses raisonnements, l'élégance de sa prose, la richesse de son lexique. Ses multiples talents lui valurent une brillante carrière, puisqu'il deviendra ambassadeur puis ministre des Affaires étrangères. En revanche de Morand, dont il vient d'être question, et dont Michel Murat dit, pour les avoir étudiées, que « les dépêches sont bâclées et sans relief¹⁰ ». Il se réservait sans doute pour ses romans et ses nouvelles.

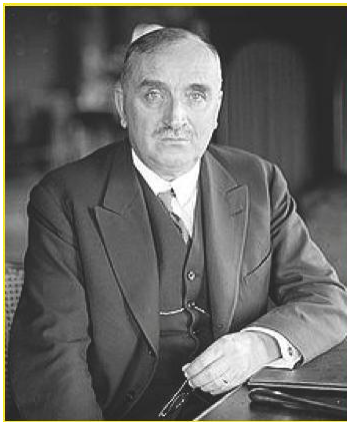
Certes, les qualités dont il est question ne suffisent pas à faire de ces bons artisans du langage que sont les hommes de chancellerie des écrivains à part entière. Il leur manque l'inspiration, le génie, la part de transgression, d'imagination ou d'innovation qui caractérise un grand créateur. Le diplomate

⁹ *Ibid.*, p. 52.

¹⁰ Michel Murat, « Le style diplomatique », *Écrivains et diplomates*, *op. cit.*, p. 149.

écrivain sera parfaitement à l'aise, une fois la Carrière achevée, pour rédiger des livres de souvenirs, de mémoires, de réflexions ou d'analyses historiques inspirés de sa vie professionnelle. Mais rien ne fait de lui un vrai écrivain. Dans son étude sur les écrivains diplomates de l'entre-deux guerre, Renaud Meltz signale que près de la moitié des 157 diplomates en activité en 1938, (77), a publié au moins un ouvrage. Mais seulement 10% d'entre eux, précise-t-il, a signé un livre de fiction. L'écriture, on le sait, ne doit pas être confondue avec la littérature.

Elle peut toutefois en être le préalable. De même que l'attachement aux choses de la culture, que nous pouvons considérer comme étant une autre cause de ce rapprochement entre écrivains et diplomates. Les deux professions, en effet, entretiennent une relation privilégiée avec la culture. S'il ne paraît pas utile de le démontrer pour l'écrivain, on peut s'arrêter en revanche sur la tradition française d'une « diplomatie culturelle ». Un bel exemple nous est fourni par la création, en 1920, du SOFE, le *Service des œuvres françaises à l'étranger*, émanation de structures plus anciennes qui ont cherché à développer des missions éducatives ou hospitalières dans l'ancien Empire colonial – et qui se superpose au travail de *l'Alliance française*, fondée en 1883. Sans entrer dans le détail, nous rappellerons qu'Alexis Léger sera employé, en 1915-1916, à la Maison de la Presse, un organisme chargé d'assurer l'information et la propagande et qui prépare le SOFE. Jean Giraudoux, de son côté, entre au SOFE dès 1920 en tant que chef de la section universitaire, avant de prendre la direction du service qu'il quitte en 1924. Il aura près de lui, et sous son autorité, un autre écrivain, Paul Morand qui, entre 1921 et 1924, dirige la section littéraire et artistique. D'autres écrivains, comme Jean Mistler ou Roger Peyrefitte, passeront par le SOFE.



Paul Claudel, dont la double activité fait figure de référence, est, vers le milieu de sa carrière, envoyé au Japon pour contribuer au rayonnement de la langue française et subsidiairement aider à l'amélioration des relations franco-japonaises. Prenant très au sérieux sa mission, il impose la création, en 1925, de la Maison franco-japonaise de Tokyo dont il précise les objectifs dans une lettre adressée à sa hiérarchie : « C'est en somme une mission permanente que je voudrais créer auprès du Japon cultivé ». Et, plus loin, cette explication qu'il élargit à d'autres États européens : « Ce serait un moyen élégant, généreux et profitable d'exercer l'hégémonie intellectuelle qui doit être la conséquence de l'hégémonie politique que nous exerçons actuellement sur le continent européen. » Le rapprochement avec le Japon ou avec ceux qu'il appelle « des petits pays d'Europe » passe plus par la culture que par la négociation économique ou les accords politiques. Le SOFE ne survivra pas à la seconde guerre mondiale, mais sera remplacé par des structures qui reprennent l'objectif d'une diplomatie culturelle, notamment avec la création officielle des attachés culturels en 1945. Toutefois, ces fonctions cesseront d'être confiées à des écrivains professionnels, jugés parfois désinvoltes et peu efficaces. Des politiques sont mieux placés dans la mesure où ces missions ressembleront de plus en plus à des actes de compensation, on a même parlé de « mythe de compensation¹¹ », affectant à la

¹¹ Robert Frank, « La Machine diplomatique culturelle française après 1945 ». Cité dans *Écrivains et diplomates, op. cit.*, p. 69

culture le rôle de maintenir une présence nationale que l'histoire faisait progressivement reculer – notamment avec les décolonisations. Mais ce débat nous entraînerait trop loin.

Je voudrais ajouter, une dernière raison à ce pacte entre diplomatie et littérature, qui justifierait sa prédominance au XX^e siècle. Cette période est marquée par deux conflits mondiaux qui, soit qu'on veuille les éviter, soit s'y illustrer, ont pu susciter des vocations, moins militaires en l'occurrence que de négociateur. C'est là une façon de peser sur le siècle et d'épargner au monde, surtout aux lendemains de la Grande Guerre, une nouvelle catastrophe. J'ajoute de nombreux sont les écrivains de l'entre-deux-guerres qui, se ralliant à un courant vitaliste, veulent associer la pensée à l'action, les deux phénomènes me paraissant liés. Ce qu'on nommera « l'engagement littéraire », qui commence à prendre forme à cette époque, sera illustré par des écrivains aussi différents que Malraux, Saint-Exupéry, Aragon, Sartre, Camus et quelques autres qui ne se sont pas contentés d'écrire des livres mais ont pris position dans les problèmes de l'heure et, pour certains, sont « entrés dans la mêlée », pour reprendre une image du temps. La diplomatie, même si elle se limite aux salons feutrés des chancelleries, est une façon de rapprocher la littérature de l'action – ce que souhaitait déjà un Chateaubriand. Nous pourrions paraphraser et retourner l'aphorisme célèbre de Clausewitz : « La diplomatie serait la continuation de la guerre par d'autres moyens. » L'exemple de Romain Gary, aviateur, combattant, résistant qui, la guerre finie, entre dans la Carrière, va dans ce sens. Mais avant lui, Giraudoux, joueur de rugby, champion universitaire du 400 mètres, aime à célébrer les vertus du sport et Morand « homme pressé », attaché aux valeurs viriles, rêve d'aventure et aime conduire des bolides. Plus près de nous, Jean-François Deniau, ambassadeur en Mauritanie et en Espagne, écrivain prolifique, fut un marin accompli, Jean-Christophe Rufin se veut marcheur et randonneur.

Ce qui nous conduit à proposer en conclusion de cette première partie quelques réponses à la question ironique que posaient les surréalistes en 1925 à propos de Paul Claudel : « Comment peut-on être ambassadeur de France et poète ? ». Pour toutes les raisons que nous avons suggérées : peser sur le monde, défendre des valeurs culturelles, exploiter des facultés rédactionnelles, se dévouer à une cause désintéressée. Ainsi s'expliquerait ce mariage inattendu qui a connu son âge d'or au XX^e siècle à travers quelques personnalités remarquables que je me propose d'examiner de plus près.

LES ÉCRIVAINS DIPLOMATES DU XX^e SIECLE

Une question de génération

Notre corpus, d'abord, se fonde sur un critère générationnel. Trois éléments du « glorieux quatuor » appartiennent à la même décennie, puisque Giraudoux, Léger, et Morand naissent respectivement en 1882, 1887 et 1888. En l'espace de six années. Renaud Meltz, qui fait porter son étude sur 157 diplomates en activité à la veille de la seconde guerre mondiale, note l'importance de la décennie de naissance 1882-1892, ce qui conduit les intéressés à être concernés par les deux guerres mondiales, la première qui correspond à leurs débuts en littérature et/ou en diplomatie, la deuxième marquant le

temps de l'épanouissement ou de la fin de la carrière. Ce chassé-croisé entre guerre et paix est évidemment propice à la volonté de peser sur le destin de la nation, même pour des intellectuels ou des poètes. Renaud Meltz, à qui je dois beaucoup, ajoute aux trois noms les plus célèbres que nous venons de citer, celui de douze autres auteurs de fiction, pour la plupart oubliés, mais qui confirment la richesse de la période. Il n'est pas inutile, pour leur rendre justice, de donner les noms de ces diplomates écrivains nés entre 1883 et 1909 : Xavier de Laforcade, Marcel Peyrouton, Armand Barois, Albert Bérard, Henri Hoppenot, Charles Rochat, Jacques de Maricourt, Louis de Monicault, Jean Chauvel, Claude de Boisanger, Louis Rocé, Gilbert de Chambrun. Nous pourrions leur ajouter le nom de Guy Georgy, dont a parlé notre confrère François Goudard, un peu plus jeune que cette cohorte, puisqu'il était né en 1918.

Par rapport à ce corpus, Claudel fait figure d'aîné et de précurseur puisqu'il est âgé de près de vingt ans de plus que les plus anciens, sa date de naissance étant 1868. Indiscutablement, il est celui qui, pour le XX^e siècle, prépare le terrain à une tradition, un équivalent de ce que fut Chateaubriand pour le siècle précédent. À l'autre bout du spectre, se situeraient deux écrivains plus jeunes, Roger Peyrefitte né en 1907 (et que ne mentionne pas Renaud Meltz) et Romain Gary qui vit le jour en Lituanie en 1914, c'est-à-dire à un moment où ceux qu'Albert Thibaudet appellera « le groupe à la valise » sont déjà en poste. Cette différence de génération expliquera en partie la différence de comportement entre les deux cadets, considérés parfois comme marginaux ou non conformistes par rapport à leurs prestigieux aînés.

Une unité très relative

Cette floraison remarquable doit être mise en relation avec ce moment littéraire privilégié que fut l'entre-deux-guerres. Si l'on compte alors un nombre élevé d'écrivains diplomates, c'est que la période a vu l'éclosion en France d'un nombre encore plus exceptionnel d'écrivains tout court. Pour me limiter à quelques noms, Giono, Aragon, Breton, Malraux, Saint-Exupéry sont tous nés dans la décennie qui a précédé l'avènement du XX^e siècle. Précisons que ceux que nous avons retenus pour illustrer la double vocation n'ont jamais formé une école, ni un groupe d'amis ; ils n'entretiennent entre eux aucune parenté d'inspiration ou de style et, le plus souvent, une affinité humaine limitée. Il nous faut pourtant prendre en compte la relation privilégiée entre Claudel et Léger, le premier aidant le second à entrer dans la Carrière, le deuxième prenant le premier comme modèle. Ou celle entre Giraudoux et Morand, le premier, de six ans plus âgé, ayant servi de répétiteur au second qui avait du mal à décrocher son baccalauréat. En revanche, Alexis Léger fut sans complaisance à l'égard de Morand dont il n'appréciait guère l'amateurisme. L'inverse n'étant pas vrai, Morand reconnaissant son admiration pour Léger dont il écrit ceci : « Ce créole est déjà un esprit complètement formé ; il parle de Gide ou de Claudel comme d'égaux ; j'admire sa pudeur, les longues perspectives de son esprit, sa pensée élevée et tendue, son imagination joueuse et sa sagesse de vieillard, son désintéressement, sa vie secrète, ses appartements sans meubles, avec ses malles, son enfance nomade¹². ». Ce qui ne fut pas le cas de

¹² P. Morand, *Journal d'un attaché d'ambassade*, Gallimard, 1996, p. 23.

Giraudoux, qui ne semble guère avoir apprécié Léger auquel il préférerait son prédécesseur au poste de secrétaire général du Quai, le très respecté Philippe Berthelot, le principal collaborateur d'Aristide Briand, surnommé le Seigneur-Chat. C'est sous ce titre qu'a été publiée une biographie par Jean-Luc Barré¹³. À propos de Berthelot, qui se piquait aussi d'être poète, je voudrais citer cette phrase de Morand dans son journal, car elle réunit le « glorieux quatuor » : « Giraudoux, Claudel, Léger et moi. Tous jaloux de l'amitié de Philippe Berthelot.¹⁴ » Le même Morand pouvant se montrer rosse avec un aîné comme le prouve cette phrase tirée de son *Journal d'un attaché d'ambassade* : « Quand Claudel parle, il est si brusque qu'on a l'impression qu'il vous gifle¹⁵. »

Le genre littéraire dans lequel s'illustrent nos auteurs ne permet pas non plus de les unir sous une unique bannière. Nous comptons deux poètes, Claudel et Saint-John Perse (mais Claudel est également auteur dramatique, et essayiste) ; un auteur de théâtre, Giraudoux, en même temps romancier et essayiste, et trois romanciers, Morand, Gary et Peyrefitte. Dans le corpus général, Renaud Meltz a cru discerner une surreprésentation du genre poétique pour laquelle il avance, assorties d'un point d'interrogation, quelques raisons que je reprends puisqu'elles s'appliquent à deux de nos auteurs les plus importants Claudel et Saint-John Perse : «Sensibilité au monde connu dans sa diversité, par le voyage ; lyrisme de compensation par rapport à la sécheresse administrative de leur mission ; hypertrophie égoïste du diplomate appelé à incarner par sa personne une nation tout entière ?¹⁶ »

L'origine sociale de nos écrivains diplomates de l'entre-deux guerres est assez homogène, tous appartenant à la bourgeoisie, la petite bourgeoisie pour Giraudoux, la bonne pour Claudel, Léger ou Morand. Certains de leurs collègues plus obscurs qui se sont illustrés en littérature pouvant être classés parmi les grands bourgeois (Hoppenot) ou parmi les aristocrates, une aristocratie parfois ancienne comme Chambrun. Un cas particulier se présentera avec Gary, décidément éloigné du modèle, puisqu'il est fils d'immigré, venu en France à quatorze ans et connaissant la gêne et la précarité durant son adolescence, avant son engagement militaire. Excepté Paul Morand, aucun de nos auteurs n'est natif de Paris : Villeneuve-sur-Fère dans l'Aisne pour Claudel, Bellac pour Giraudoux, Pointe-à-Pitre pour Léger, Castres pour Peyrefitte, Vilnius (alors appelé Wilno) pour Gary. À croire que la Carrière est un tremplin recherché par les provinciaux ambitieux.

La Carrière et la carrière

L'entrée en diplomatie se fait par la voie traditionnelle : le concours des Affaires étrangères. Claudel est reçu premier en 1890, il a vingt-deux ans. Au sortir de l'École des Sciences politiques, Paul Morand, introduit aux Affaires étrangères par son oncle Abel Combarieu, directeur de cabinet de la Présidence de la République, réussit au concours en 1913. Alexis Léger sera intégré en 1914, après un

¹³ Plon, 1988.

¹⁴ P. Morand, *Journal intime*, Tome 1, 20 avril 1969, p. 185. Cité par G. Ferragu, op. cit., p. 102.

¹⁵ P. Morand, *Journal d'un attaché d'ambassade*, Gallimard, 1996, p. 48.

¹⁶ Renaud Meltz, *Écrivains et diplomates*, op. cit. p. 88.



échec – ou une non présentation – l’année précédente, bénéficiant de la recommandation de Claudel, sensible à ses talents de poète, auprès de Berthelot, le Secrétaire général du Quai. Une exception concerne le capitaine d’aviation Romain Gary, Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d’honneur, qui va rejoindre la voie

diplomatique par le biais du « cadre complémentaire » grâce à l’appui de Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères et ceci à un moment, 1945, où l’on souhaite renouveler les membres d’une administration compromise avec Vichy. Étant donné ses faits d’armes et ses deux romans publiés, il est nommé secrétaire d’ambassade de deuxième classe. Cette nomination au cadre complémentaire provoque des ressentiments chez les diplomates issus du concours. Romain Gary en parle dans *La Nuit sera calme* : « Les “anciens” qui avaient le plus de mal à se faire à notre entrée dans le “Jockey Club” n’étaient pas les “princes” – les aristocrates ont l’habitude des révolutions – mais des bourgeois qui, en se donnant des airs de “spoliés” par notre invasion, se procuraient ainsi une confirmation psychologique de leur “aristocratie”.¹⁷ » Une commission est même nommée pour statuer sur la légitimité de ces recrutements, suite à un pourvoi en Conseil d’État. En 1955, le président du Conseil, Edgar Faure, régularisera la situation par un projet de loi. Mais la carrière des agents du cadre complémentaire ne sera jamais aussi linéaire ni rapide que celle de leurs collègues issus des concours. Gary sera successivement en poste à Sofia, à Berne, à New York et surtout, entre 1956 et 1960, consul général à Los Angeles.

L’exemple de Romain Gary nous a montré que, dans son cas, l’écriture et la publication ont précédé la



diplomatie. Au moment de son recrutement, des nouvelles et surtout un premier roman sont parus en France et en Angleterre, *Forest of Anger*, en français, *Éducation européenne*. Cette relative notoriété littéraire (et le soutien de Henri Hoppenot) facilitera sa nomination. Ce qui est le cas de la plupart des écrivains diplomates de notre corpus. Claudel est encore un débutant quand il passe le concours, mais il a déjà écrit *Tête d’Or* et *La Ville* et il fréquente assidûment le cercle qui gravite autour de Stéphane Mallarmé. Jean Giraudoux, fraîchement issu la rue d’Ulm, commença la Grande Guerre comme sergent, puis, après sa blessure, accomplit des missions au Portugal et aux États-Unis, ce qui lui permettra de relater son expérience dans des souvenirs de guerre (*Lectures pour une ombre, Portugal, Amica America* et surtout *Adorable Cléo*). Avant son entrée au Quai d’Orsay il a encore publié *Les*

¹⁷ *La Nuit sera calme*, Gallimard, Folio, p. 193.

Provinciales dès 1909 – ces divers livres lui apportant l'amitié de Philippe Berthelot qui décidera de sa carrière. Quant à Saint-John Perse, au moment où il passe le concours des Affaires étrangères, il est déjà l'auteur remarqué de *Éloges*, paru en 1911. Même les moins célèbres, comme Henri Hoppenot et Louis Roché ont déjà publié des recueils de poésie. Paul Morand, en revanche, ne fait paraître son premier livre, un recueil de poèmes, qu'en 1919, et ses premières proses, les nouvelles réunies dans *Tendres blocks*, qu'en 1921. À cette date il est depuis longtemps fonctionnaire du Quai. Jean-François Deniau a publié son premier roman en 1955, à vingt-sept ans ; son premier poste diplomatique sera obtenu près de dix ans plus tard.

Si le prestige d'écrivain aide à l'entrée en diplomatie, est-il également un moteur efficace pour le déroulement de la carrière ? Pas systématiquement ; les supérieurs ou les confrères peuvent se trouver agacés par ces fonctionnaires aux prétentions littéraires. Alexis Léger, par exemple, très apprécié pour ses qualités administratives, l'est moins pour ses talents de poète comme en témoigne ces deux jugements. D'abord celui de Louis de Robien, directeur du personnel au Quai qui, pendant la guerre, fulmine contre « des fumisteries à la Claudel ou des canulars surréalistes comme *Anabase* que Léger signait au moins d'un pseudonyme.¹⁸ » Et plus tard, en 1960, quand il est question de la candidature de Saint-John Perse à l'Académie française, ce propos de André François-Poncet qui s'opposait à l'élection : « Nous sommes beaucoup [...] à ne rien comprendre à ce qu'il écrit et nous ne voterons pas pour lui. Ainsi moi, j'ai lu deux fois *Anabase*, *Amers*. La troisième, j'ai dit "Ah merde !" »¹⁹ Dans le meilleur des cas, le diplomate écrivain est jugé différent, étranger à la fonction, lui apportant une note nouvelle, voire exotique, comme le serait le même Alexis Léger vu par un de ses admirateurs et protégé, Henri Hoppenot : « S'il tranchait sur le milieu de la "Carrière", ce n'était ni par son exactitude au travail, le raffinement de ses manières, ni l'implacable courtoisie de ses rapports avec les grands comme avec les petits. Sa différence, qui déconcertait les uns, qui séduisait les autres, venait d'ailleurs. Il ne parlait pas exactement notre langue ; il nous arrivait d'une autre rive que les rives parisiennes ; le parfait conformisme des attitudes ne rendait que plus insolites ce que nous pressentions en lui de refusé.²⁰ » En l'occurrence, c'est moins le poète qui surprend, que le natif de Guadeloupe.

Dans sa préface au *Journal* de Paul Morand, Michel Collomb, note que vers la fin du XIX^e siècle « la moitié des agents [du Quai] portaient un nom à particule²¹ », ce qui est une manière de souligner le poids des usages et du protocole. Un élément, que l'on peut juger secondaire, marque la difficile compatibilité entre l'éthos du diplomate et celui de l'écrivain : c'est l'habillement. Les diplomates semblent obéir à un code de comportement dans lequel le paraître vestimentaire a son importance. Le film de Bertrand Tavernier, *Quai d'Orsay*, joue sur ce thème. Sous la Troisième République, le port du nœud papillon, par exemple, était presque obligatoire. Il est arboré quasi systématiquement par Alexis Léger. Romain Gary, qui aime à se considérer comme un trublion dans le milieu, explique qu'on a apprécié qu'il contribue à « modifier une certaine image de diplomate vieillot, vieux jeu, pantalon rayé,

¹⁸ Cité par Renaud Meltz, *op. cit.* p. 91.

¹⁹ *Ib.* p. 81. Le propos est rapporté par Hélène Hoppenot dans son *Journal*.

²⁰ H. Hoppenot, *D'Alexis Léger à Saint-John Perse*, 1950, cité par Gilles Ferragu, *Écrivains et diplomates*, *op. cit.*, p.97.

²¹ P. Morand, *Journal d'un attaché d'ambassade*, *op.cit.* p., IV.

etc.²² » Plus récemment, Jean-Christophe Rufin raconte que ses collaborateurs à l'ambassade du Sénégal avaient entendu dire qu'il ne portait jamais de cravate, ce qui pour eux était un signe d'illégitimité. Évidemment l'écrivain démentira ces pronostics. La question de l'image nous renvoie à un diplomate fictif que Proust a voulu présenter comme une caricature, M. de Norpois, spécialiste du chiffre, dans *La Recherche*. Ses informations sur le monde de la diplomatie, Proust les tient de celui dont il fut l'intime, Paul Morand. Même dans la manière de parler et surtout d'écrire, il y aura ce que Thibaudet a appelé en 1927 un « style de la valise ».

La qualité d'écrivain n'est donc pas forcément perçue comme une tare, mais elle n'intervient guère dans le déroulement de la carrière. La règle serait plutôt l'indifférence, surtout dans la mesure où l'œuvre de fiction n'interfère pas avec l'action administrative ou politique. Les talents littéraires ne servent pas vraiment à l'avancement de la carrière. Théoriquement, l'écrivain diplomate est censé demander l'autorisation du Département pour publier ses livres, ce que fit toujours Gay. Mais qui est rarement le cas, ni pour Claudel, ni pour Giraudoux, ni pour Morand qui s'autorise de ces précédents célèbres pour transgresser la règle et qui, pour sa défense, assure, en 1939, que ses livres servaient l'entreprise diplomatique. Plus tard, dans *Ouvert la nuit*, il argumente : « Plein de déférence dans le service, envers mes anciens, j'éprouvais le vif besoin de me venger d'eux par l'imagination. J'ai écrit mes premières nouvelles pour frapper un coup, non pas en littérature, mais dans le siècle.²³ » Le même Morand assure que le Quai d'Orsay ne voit pas d'un bon œil ceux qui se partagent entre les lettres et la Carrière. Dans son *Journal inutile*, il note : « C'est comme les Affaires étrangères, qui n'ont jamais pardonné à Claudel, à Léger, à Giraudoux et à moi de les avoir illustrées et sorties de leur obscurité.²⁴ » Ce qui est un peu injuste. À l'inverse, la diplomatie peut servir la littérature en offrant, au moins dans certains cas, une sorte de situation avantageuse. « Le Quai d'Orsay est le mécène du poète » disait



Joëlle Gardes à propos de Saint-John Perse. Et elle nous suggère que ce sont les relations que lui a apportées la diplomatie qui lui permettront d'obtenir le prix Nobel de littérature. On peut, dans les antichambres ou les bureaux, comme le faisait Stendhal, travailler à son œuvre ; on peut, dans les divers lieux du monde où s'exercent les fonctions de représentation, trouver la nourriture de futurs livres. Avec un peu de cynisme, Giraudoux se flatte « de concilier le minimum de travail avec le maximum de facilités pour satisfaire mon goût des voyages.²⁵ » Morand dénonce une « besogne de chiffre et de machine à écrire avec un salaire de cent vingt francs par mois.²⁶ » Romain Gary évoque dans *La Nuit sera calme* les « longues heures d'ennui » à l'ambassade de Berne qu'il met à

profit pour rédiger *Couleur du jour*.

²² Cité par Kerwin Spire, « Romain Gary, écrivain diplomate », *Écrivains et diplomates*, op. cit., p. 363.

²³ Cité par Renaud Meltz, op. cit., p. 83.

²⁴ P. Morand, *Journal intime*, tome 1, op. cit., p. 115.

²⁵ Cité par Gilles Ferragu, op. cit., p. 104.

²⁶ Ibid. p. 103.

Le métier de diplomate peut également irriguer l'œuvre : le jeune vice-consul Paul Claudel est nommé aux États-Unis en 1893 et c'est là qu'il rédige *L'Échange* qui met en scène un financier de Wall Street. *Partage de Midi*, en 1901, s'inspire de l'expérience de la mission chinoise et prend pour décor une concession. Le même Claudel aurait-il écrit *Connaissance de l'Est* (publié dans la presse sous le titre *Images de Chine*) sans ses séjours prolongés dans l'Empire du milieu ? *Le Soulier de satin* fut rédigé pendant qu'il est en poste au Japon pour ce qu'il considéra comme « les cinq plus belles années de [s]a vie » et se nourrit de multiples expériences à l'étranger. Du Japon, il rapporte aussi le recueil *Cent phrases pour un éventail* (1941) dont les courts poèmes ressemblent à des haïkus. Le cosmopolitisme de Morand, servi par sa fonction, se retrouve dans son œuvre ; et Saint-John Perse, grâce à son passage par les concessions lointaines, notamment en Orient, peut élargir le champ poétique, comme pour *Amitié du Prince*. Le cas le plus net est celui de Roger Peyrefitte qui s'invente un double, Georges de Sarre, héros des *Ambassades* et de sa suite *La Fin des Ambassades*. Et l'auteur lui-même n'hésite pas à reconnaître que son œuvre est « une déformation de [s]a vie diplomatique²⁷ » On sait par ailleurs que dans ses romans, Peyrefitte s'est permis de révéler certains « secrets » diplomatiques qui lui valurent des procès.

Pour faciliter la cohabitation, on peut, comme le fait Léger, recourir au pseudonyme – ce qui sera le cas de plusieurs autres écrivains diplomates. Le haut fonctionnaire est investi d'une mission officielle qui n'est pas toujours compatible avec les libertés ou les audaces de l'artiste. Pourtant les qualités de l'un peuvent rejaillir sur l'autre et Giraudoux conseillait à son cadet Morand de ne pas changer de nom, la notoriété littéraire pouvant servir de protection. Comme l'écrit Renaud Meltz, « la littérature peut venir au secours du diplomate ». Et il cite le cas de Léger (dont il fut le biographe) qui, « après guerre, flatte l'interprétation de ses poèmes de guerre, parus parfois à son insu, en zone sud ou à Alger, qui font de Saint-John Perse un poète résistant.²⁸ » Et ce n'est pas faire injure au prix Nobel de littérature que de rappeler que dans l'édition de la Pléiade dirigée par ses soins, il n'a pas hésité à s'attribuer un prophétisme politique qui s'accordait à sa qualité de voyant en poésie. Quant à la stratégie du double nom, elle n'abusa personne et fut considérée par certains comme une farce. On ne peut que souscrire à cette appréciation d'un de ses biographes : « Alexis Léger, diplomate et écrivain, se régalaient de l'honorabilité propre à chaque sphère, non sans soigner sa pureté en chacune.²⁹ » Propos confirmé par ce jugement de Michel Murat : « Léger a bâti la légende de l'homme double et l'a entretenue au faîte d'une rumeur tissée par les collègues éblouis ou jaloux, par les écrivains, les gens du monde, les femmes.³⁰ »

Pour échapper à la schizophrénie de la double fonction, certains peuvent être tentés de démissionner. Ce fut le cas, par exemple, de Paul Morand qui a toujours hésité entre ses deux vocations – il en avait même une troisième, sa passion pour les œuvres d'art, une quatrième, son goût pour les bolides et une cinquième, la collection de bonnes fortunes féminines. Dans un entretien, l'auteur de *Ouvert la nuit*

²⁷ *Propos secrets*, Albin Michel, 1977, p. 38.

²⁸ R. Meltz, *op. cit.* p. 87.

²⁹ Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Flammarion, 2008, p. 155.

³⁰ Michel Murat, « Le style diplomatique », *Écrivains et diplomates*, *op. cit.*, p. 151. À propos de pseudonymes rappelons que Roman Kacew a pris le nom de Romain Gary avant d'entrer dans la diplomatie et qu'il fera officialiser ce patronyme.

déclarait : « Dès que j'ai gagné de l'argent, j'ai flanqué les Affaires étrangères et le bureau en l'air avec joie³¹. » À vrai dire, après avoir été mis à la retraite d'office en 1940, puis nommé ambassadeur à Bucarest en 1942 par Laval et en 1944 à Berne, il est révoqué à la Libération par le ministère des Affaires étrangères, sans pension ni indemnité. Même choix de démissionner de la part de Romain Gary qui, à quarante-six ans, décide de reprendre sa liberté : « J'ai quitté la Carrière pour être libre » écrit-il dans *La Nuit sera calme*³². Et plus loin il ajoute : « J'ai décidé de tout foutre en l'air, une sorte de révolution culturelle, à la chinoise, à titre personnel de remise en question³³. ». En fait l'administration du Quai n'a pas de poste à offrir à cet encombrant fonctionnaire et le pousse vers la sortie, avec avancement, comme il se doit. Quand, quelques temps après le prix Goncourt, Gary accomplit des démarches pour réintégrer son corps, on lui fait comprendre que désormais sa vie est plutôt du côté des hommes de plume. Quant à Roger Peyrefitte, il fut forcé de démissionner en 1940 pour une affaire de mœurs, réintégré en 1943 sur ordre des Allemands, puis définitivement révoqué en 1944 suite à des révélations compromettantes et des attaques personnelles à l'encontre de Georges Bidault. Mais cette révocation fut elle-même révoquée par le tribunal administratif pour vice de forme.

J'aimerais conclure en tentant de répondre à une question que vous ne vous posez peut-être pas : pour lequel avoir le plus de considération quand les deux qualités sont réunies, le diplomate ou l'écrivain ? Je ne vous donnerai pas ma propre réponse, à vrai dire sans réel intérêt, mais je céderai la parole à celui qui sert de modèle à tous les écrivains diplomates, je veux parler de François-René de Chateaubriand, en vous citant un passage des *Mémoires d'outre-tombe* dans lequel il donne son avis sur ce sujet : « Je veux défendre les gens de lettres contre les gens de la diplomatie, de comptoir et de bureaux. Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les surpasse de toute la tête ; quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs, on devrait au moins ne pas dire des âneries. Vous parlez de faits, reconnaissez donc les faits : la plupart des grands écrivains de l'Antiquité, du Moyen Âge, de l'Angleterre moderne, ont été de grands hommes d'État quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires.³⁴ »

³¹ Cité par Gilles Ferragu. *Ibid.* p. 111.

³² *Op. cit.*, p. 207

³³ *Ibid.*, p. 214.

³⁴ *Mémoires d'outre-tombe*, chapitre 11.